616-646-J. A. 331416.

MINISTÈRE.

### L'ÉDUCATION NATIONALE.

DIRECTION

DE L'ARCHITECTURE.

MONUMENTS HISTORIQUES.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

# ARRÈTÉ.

## LE SECRETAIRE D'ETAT AUX BEAUX-ARTS

Vi la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927 et la loi du 27 août 1941;

La commission supérieure des monuments historiques entendue;

ARRÈTE:

	ARTI	CLE PREMIER.			
La façade s	ır rue, y	compris 1	les deux &	grilles	en fer
forgé des ba	lcons du 2	è étage,	et la toit	ture cor	reapon-
dante de la r (Card)	maison sise	e 20, rue	Jacqees	d'UZES	à UZES
ppartenant à <b>à l</b>	1. DELOUME	, Alfred	y demeu	cant	•••••
				***************************************	
	************************				•••••
son tinscrite	s sur l'inver	itaire suppl	émentaire de	es monun	nents
nistoriques.					
	Ál	RTICLE 2.			
Le présent arre	eté sera transc	erit au bure	eau des hypo	othèques c	le la
ituation de l'imme	4				
	AI	sticle 3.			
Il sera notifié	au préfet du	départemen	t, pour les	archives (	le la
oréfecture, au mai	re de la comn	une d . *U2	ZES et au	proprié	ta ire
					<u></u>
	**************************************				

Paris, le. IO Mai 1954

signé : A. CORNU

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Département :
GARD
Commune :
UZES

Section : AY
Feuille : 000 AY 0

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : NIMES 2

67 RUE SALOMON REINACH 30032 30032 NIMES CEDEX 1 tél. 04.66.87.60.67 -fax 04.66.87.60.67 cdif.nimes-2@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Section: AY
Feuille: 000 AY 01
Échelle d'origine: 1/1000
Échelle d'édition: 1/500

Date d'édition: 15/07/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2012 Ministère de l'Économie et des

Finances

